

La nature au cœur de Chalette



Le mot du Maire

C'est avec grand plaisir que je viens vous présenter la politique de fleurissement et d'embellissement du cadre de vie de Chalette-sur-Loing.

Notre ville est une terre d'accueil, de partage, de solidarité et de citoyenneté où nous avons eu la volonté de préserver l'emploi et le tissu industriel au cœur de la ville, tout en réservant une place de choix à la nature. C'est pourquoi on la surnomme parfois la ville à la campagne.

Au moment où nous construisons notre Agenda 21, il est important de préserver la biodiversité en ville grâce, par exemple, à la zone naturelle du Grand Rozeau, mais aussi de sensibiliser les générations futures avec les animations faites avec le concours de la Maison de la Nature et de l'Eau.

Notre service espaces verts intègre de plus en plus les pratiques du développement durable tout en apportant un soin particulier au fleurissement dans les lieux de passage et les lieux de vie. Notre volonté commune de valoriser le cadre de vie participe aussi au Vivre Ensemble.

C'est ce que nous souhaitons montrer dans ce dossier.

Franck Demaumont,
Conseiller général,
Maire de Chalette-sur-Loing



La Ville de Chalette-sur-Loing

Située à l'est du département du Loiret, dans la Région Centre, Chalette-sur-Loing est la deuxième ville de l'agglomération montargoise avec plus de 13 000 habitants.

A une heure de Paris par l'autoroute A6 puis A77 ou par le train, la ville de Chalette-sur-Loing s'étend sur une superficie de 1312 ha dont 470 ha de Forêt.

A l'origine nommée Cataracta (qui signifie chutes d'eau, barrages), la ville compte sur son territoire les canaux de Briare et du Loing qui assurent la liaison Loire/Seine et qui confluent avec le cana d'Orléans sur un site exceptionnel nommé le site des Trois Canaux.

Traversée par la vallée du Loing, Chalette est divisée en cinq quartiers : le Bourg, le Lancy, la Pontonnerie, Vésines et Kennedy-Château Blanc.

Depuis de nombreuses années, la ville s'attache à embellir le cadre de vie des habitants tout en favorisant le développement durable.

Nous vous proposons avec ce dossier de prendre connaissance des atouts de notre commune.

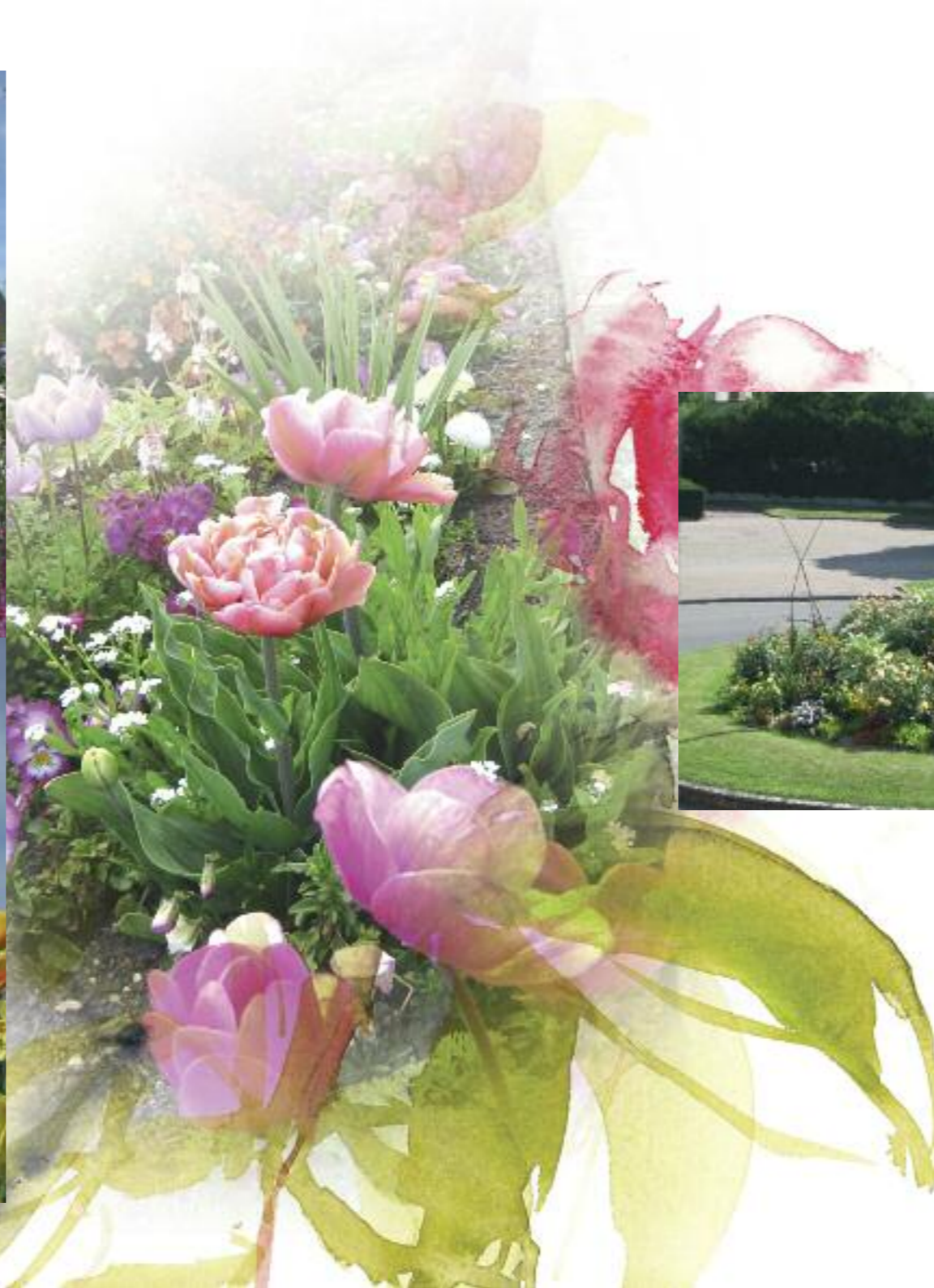


Le fleurissement

Mairie : fleurissement d'été



Mairie : fleurissement d'automne



Rond-point de la mairie



Cimetière du Bourg :
plates-bandes de vivaces





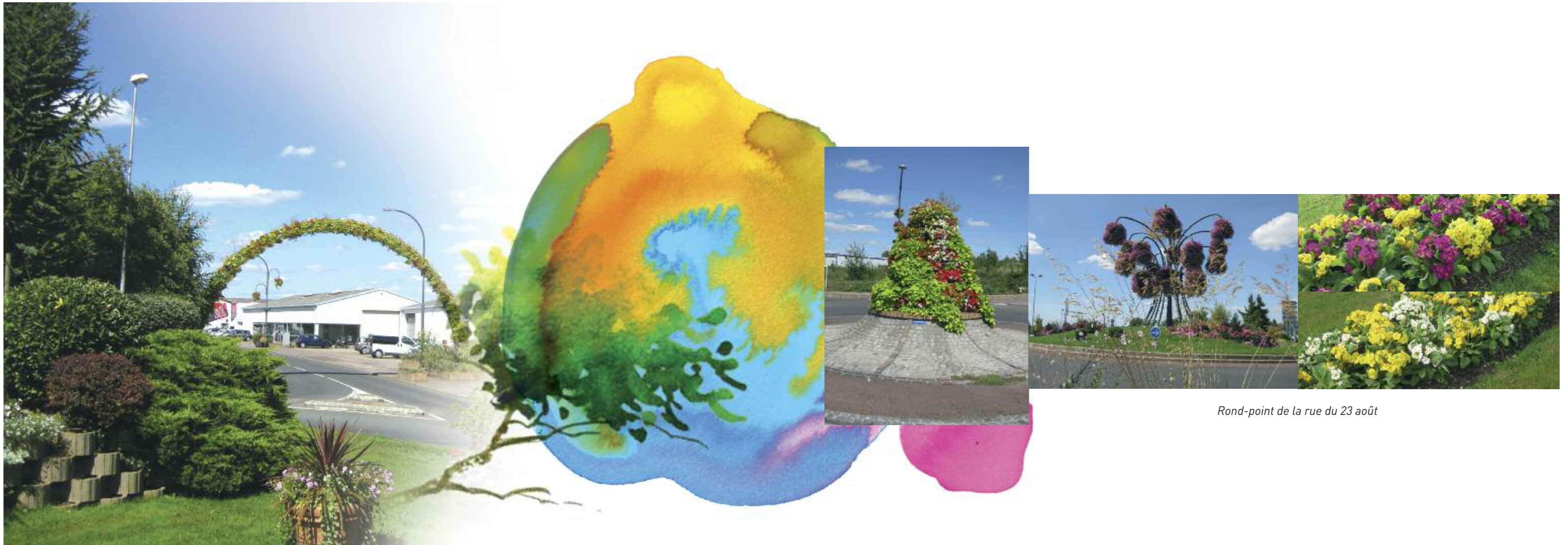
Entrée Nord



Rue du Château



Rond-point du Gué aux Biches



Zone commerciale de Saint-Gobain

Rond-point de la rue du 23 août



Quartier Kennedy-Château Blanc



Rond-point Allende



Quartier de Vésines

Quartier de Vésines



Rue Gustave Nourry



Entrée du lac



Les nouvelles réalisations

Dans les quartiers : améliorer le cadre de vie en ramenant du végétal, en ouvrant sur l'extérieur, en organisant le stationnement et la circulation, en rénovant les aires de jeux, en mettant en place des conteneurs de déchets enterrés...

Rénovation urbaine du quartier Kennedy



Création d'un parc • L'eau pluviale sera dirigée dans des noues végétalisées

Rénovation du quartier du Lancy rue Paul Painlevé



Création d'un jardin paysager



Création du parvis avec fontaine



Nouveau quartier Les Rives du Solin



Début du chantier, plantation d'arbres



bassin filtrant pour réceptionner les eaux pluviales avant rejet dans la rivière



Cheminement passant derrière le nouveau collège Picasso



Aménagement du terre-plein rue du Gué aux Biches



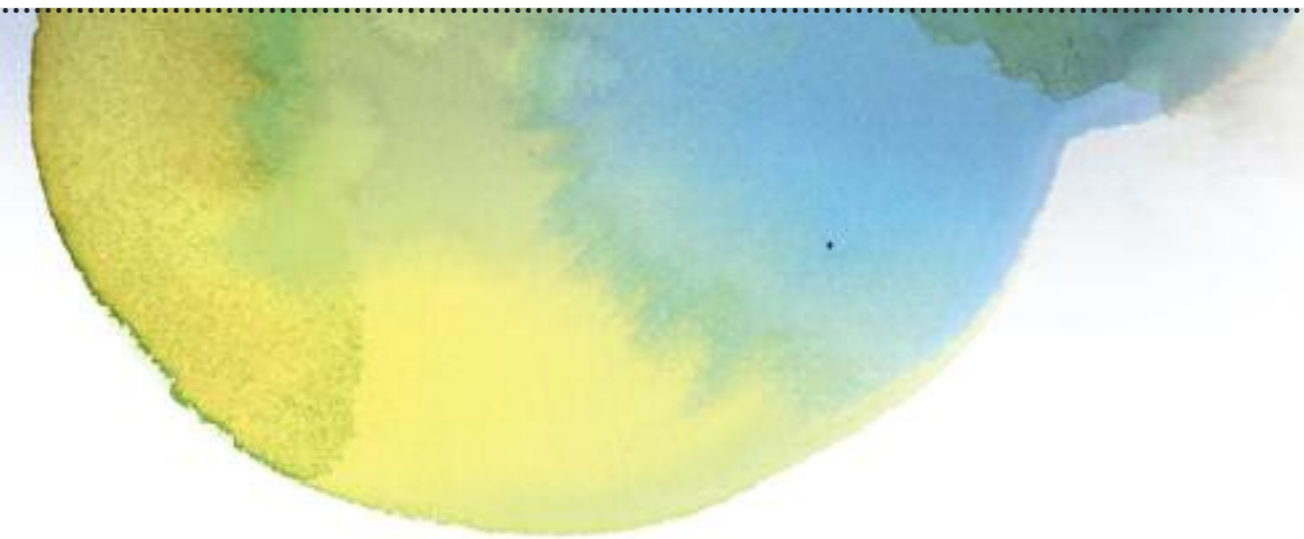
Réfection de la rue de la Ronce avec plantations d'arbres et de vivaces



Adoucissement de berges du lac



Les espaces naturels



La gestion des zones humides



La présence de zones humides en milieu urbain (30 hectares) est un atout exceptionnel. Outre leur attrait paysager, elles présentent un grand intérêt écologique en abritant une faune et une flore variées. Elles jouent un rôle important dans l'écrêtement des crues, l'épuration des eaux d'inondation et la restitution de l'eau en période sèche. Un comité d'orientation réunissant des élus de la ville et des partenaires se réunit deux fois par an pour valider les orientations de gestion proposées avec l'appui d'un bureau d'études en fonction des inventaires écologiques réalisés chaque année.

Mare du Grand Rozeau



Roselière des Prés Blonds



Fauche tardive exportatrice de la prairie centrale du Grand Rozeau



Coupe de frênes envahissants aux Prés Blonds pour apporter de la lumière au bras d'eau

Les animations à la Maison de la Nature et de l'Eau



La Maison de la Nature et de l'Eau est une ancienne maison éclésièrre située à la jonction des trois canaux (Briare, Orléans et Loing). Elle a été réaménagée en lieu d'accueil du public, pour valoriser ce site historique et environnemental exceptionnel en proposant des croisières en bateau et des animations environnement. C'est aussi un lieu de ressources documentaires et le point de départ de nombreuses sorties nature, notamment « Initiation à l'écoute des chants d'oiseaux » de mars à juin.

Site des trois canaux et Maison de la Nature et de l'Eau



Animation environnement sur la mare pédagogique

A watercolor illustration of a landscape. In the foreground, there is a pond with green grass on the left bank and reeds on the right. The water reflects the sky and the trees. In the background, there is a line of trees with autumn foliage in shades of yellow, orange, and brown. The sky is light and hazy.

Les loisirs de plein air

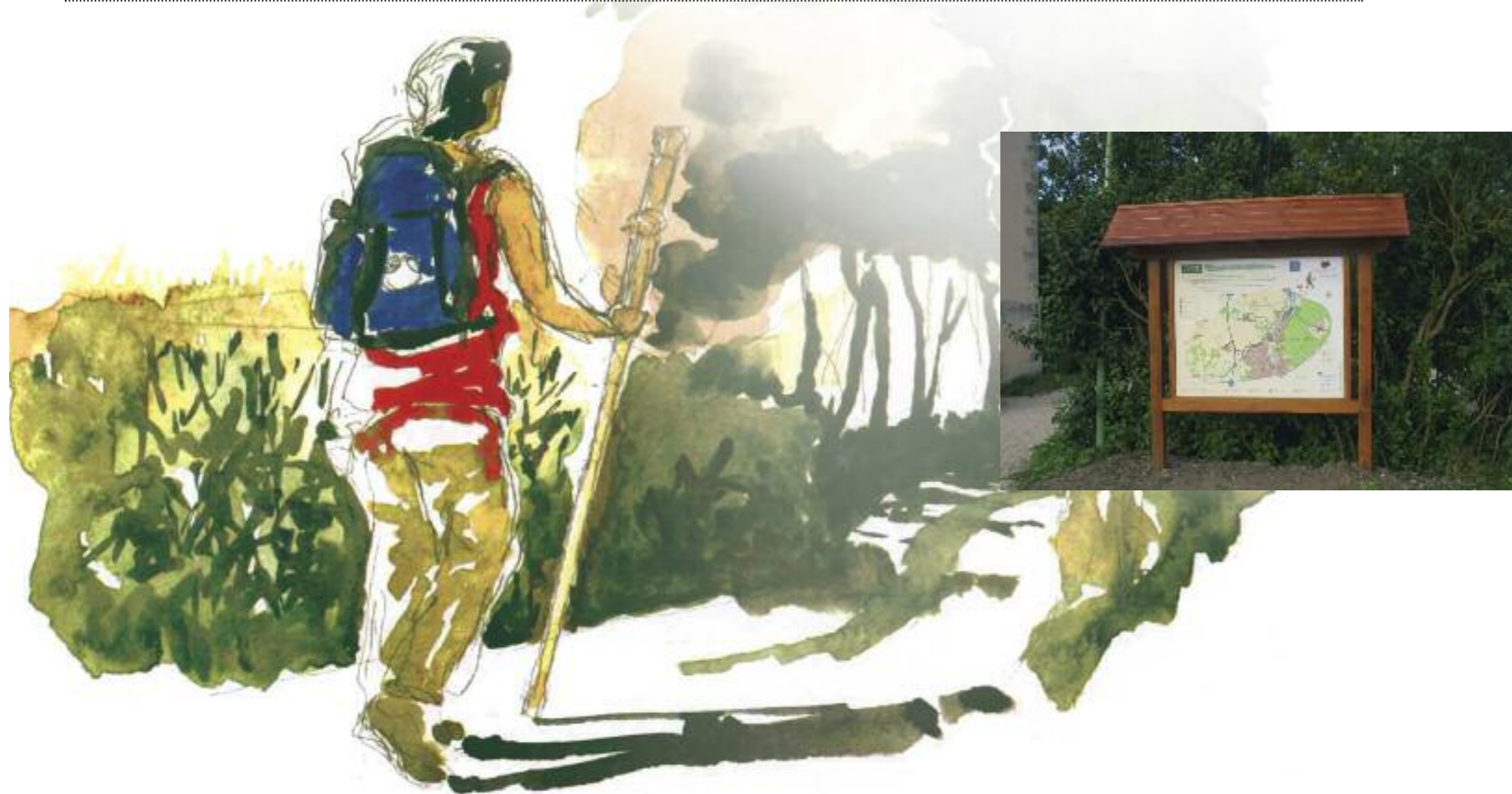
Sport et détente à la base de loisirs du lac



Avec une superficie de 46 hectares dont 19 ha en eau, la base de loisirs du lac de Chalette offre un lieu de détente idéal au cœur de la ville : centre de voile, baignade, zone de pêche, restaurant, aires de jeux et de pique-nique, espace festif du théâtre de verdure.

Croisières sur la bateau "Ville de Chalette"
La bateau municipal vogue sur les canaux de Briare et du Loing pour le plaisir des groupes de tous âges.

Les sentiers de promenade



Chemin le long du canal d'Orléans

Chemin le long du Solin

25 kilomètres de chemins de promenade, dont certains inscrits dans le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Un nouveau plan des "Balades à Chalette" vient d'être édité pour inciter les promeneurs à découvrir de multiples points d'intérêt naturels et historiques.

Des sites remarquables



Le lac

La zone naturelle du Grand Rozeau



Les Prés Blonds



Les Prés Conins et le centre de loisirs Aragon



Le square Lantara



Le site des 3 canaux et l'ancienne papeterie de Bûges



Le Pont des 5 Arches



Développement durable

Le développement durable en œuvre dans la gestion des espaces verts



*Paillage au chanvre
(plantes annuelles)*



*Paillage avec les broyats
de taille (arbustes et vivaces)*



*Paillage minéral avec du
gravillon de Seine*



• Maîtrise de l'usage de l'eau

- Arrosage nocturne par programmation des jardinières, des massifs de fleurs et des pelouses
- Système d'arrosage des bacs et jardinières par goutteurs et tuyaux goutte-à-goutte
- Pour les pelouses, arrosage par aspersion avec turbines intégrées
- Paillage avec des paillis de chanvre, miscanthus, broyats de végétaux, pouzzolane, gravillons de Seine... (en fonction des besoins des plantes)
- Plantes vivaces couvre-sol au pied des arbres d'alignement
- Choix de végétaux résistant à la sécheresse (ainsi qu'au froid hivernal) : euphorbes, graminées, Parrotia persica pour les arbres, etc.

• Taille raisonnée des arbustes d'ornement

Suite au stage suivi par des agents du service espaces verts, la taille des arbustes est passée d'une taille de formation à une taille douce. Objectif : mieux couper pour obtenir des formes plus harmonieuses, un port plus naturel, des fleurs plus grosses et plus colorées sur des bois sains...

Zone fauchée aux Prés Conins afin de valoriser le foin qui sera donné à des éleveurs de chevaux de la commune



*Fauchage tardif sur la
presqu'île de la base de loisirs*



*Tonte différenciée
derrière la Maison de la Nature
et de l'Eau*

• Entretien différencié des espaces verts

Les différents espaces de la commune sont entretenus en fonction de la gestion qu'ils nécessitent :

- zones de prestige : les pelouses sont arrosées, tondues à 6-8 c avec ramassage, et comportent des points de fleurissement
- zones à gestion soignée : les pelouses sont tondues plus haut (avec ramassage) mais ne sont pas arrosées. Sont particulièrement concernés les parcs et les zones de jeux ou détente.
- zones rustiques à gestion extensive : l'herbe est tondue sans ramassage, voire broyée, parfois tardivement (« zones refuge »). Il s'agit des parcs d'aspect plus naturel (par exemple, la base de loisirs) et des chemins de promenade.
- zones naturelles : fauches tardives exportatrices et interventions pour limiter l'enlèvement, selon les recommandations du plan de gestion (voir chapitre : espaces naturels)

• Maîtrise de l'utilisation des pesticides

L'utilisation des phytosanitaires a été réduite : pas d'utilisation d'insecticides ni de fongicides, utilisation raisonnée des herbicides avec respect de zones à zéro pesticide et utilisation d'une rampe Weed-it à détection par infrarouge. La lutte biologique a été développée, avec l'utilisation de nématodes contre les vers blancs (terrains de foot). Les cocons des chenilles processionnaires sont collectés pour être détruits et non traités.

• Développement de la biodiversité en milieu urbain

Les plantations sont réfléchies en fonction de l'exposition, de la nature du sol... La diversité, garante d'une bonne capacité de défense contre les prédateurs, est recherchée, tant dans les hauteurs des arbres que dans le choix des essences (pas d'alignement ou de massif mono-spécifique). Par exemple, d'anciens alignements de peupliers sont progressivement remplacés par diverses essences d'arbres présentant une floraison et des feuillages variés tout au long de l'année (poiriers, chênes rouges, liquidambar, parrotias, ginkgo biloba...). Les arbres sont plantés de manière plus espacée de façon à favoriser leur développement et limiter voire supprimer les élagages traumatisants.

• Formation du personnel

Les responsables de service assistent à des visites ou conférences, se tiennent au courant des évolutions techniques et réglementaires, et retransmettent les informations à l'ensemble des agents. Les protocoles de travail sont expliqués et partagés

A watercolor illustration of a two-story house with a balcony. The house has a light-colored facade and several windows with dark shutters. A balcony with a white railing is visible on the right side. In the foreground, there is a lush garden with various plants, including a large green bush and a pink flower. The style is soft and artistic, with visible brushstrokes and a gentle color palette.

Concours des maisons et balcons fleuris



La participation de la population à l'embellissement de la ville est de l'ordre de 130 chaque année

A watercolor illustration of four Christmas ornaments. In the foreground, there is a large, multi-colored (yellow, green, and red) ornament on the left and a smaller red ornament with a gold cap on the right. In the background, there is a silver ornament and a yellow ornament with a red cap. The ornaments are set against a light, textured background.

Décorations de Noël

Réalisation des décors avec le soutien des comités de quartier



Fabrication et installation d'un mât-sapin



Peinture et installation de bouleaux blancs



Fabrication et installation de bonhommes de neige







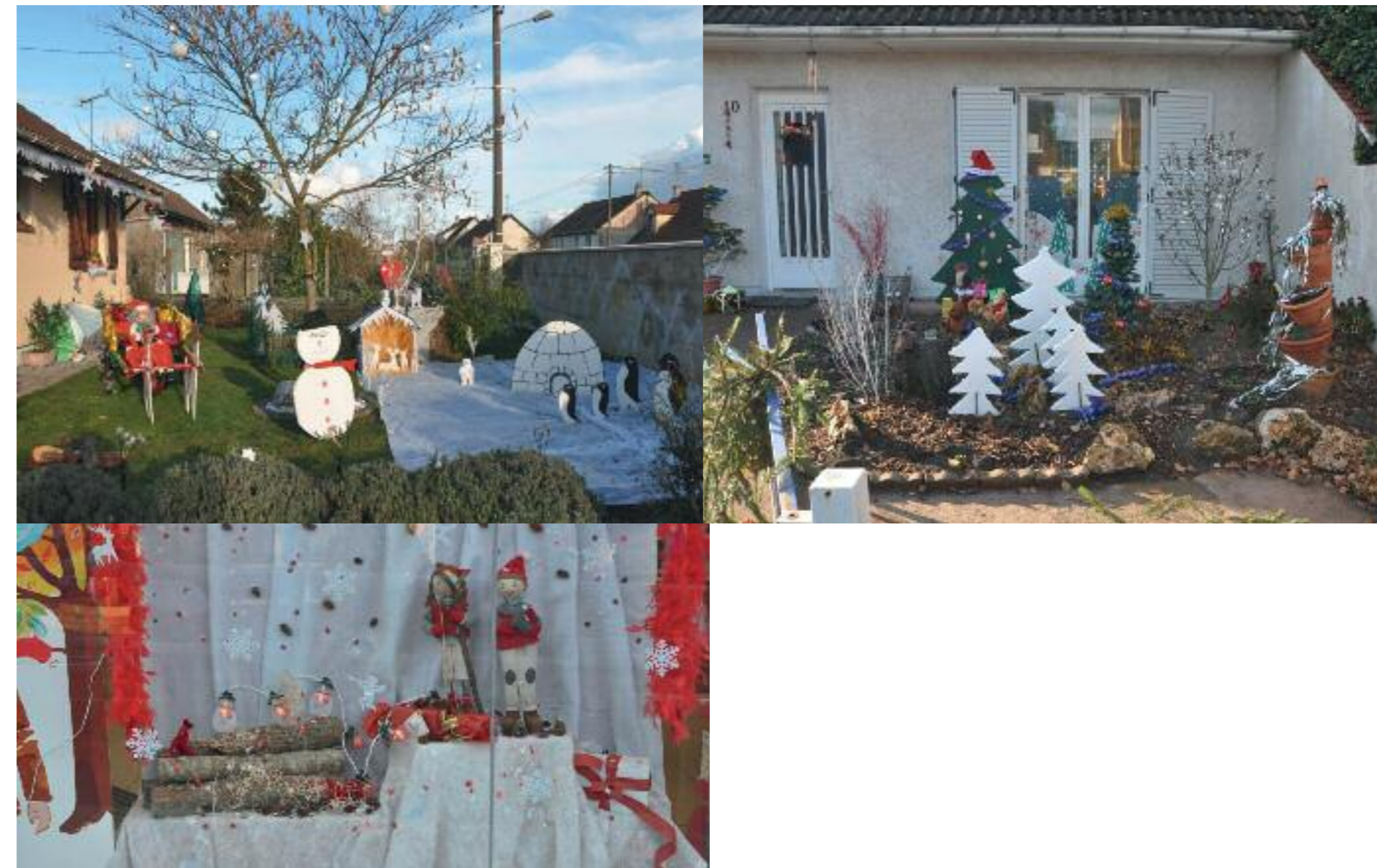
*Concours des maisons illuminées
et des décorations de jour*

Illuminations



Les commerces aussi participent

Décorations de jour





1 Place de la République • 45120 Chalette-sur-Loing
02 38 89 59 59 • contact.communication@ville-chalette.fr

www.ville-chalette.fr